



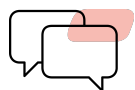
Programme international
d'éducation au
développement durable



Présentation du programme Eco-Ecole

Créé au Danemark par la Fondation for Environmental Education, le programme Eco-Schools existe aujourd'hui dans 73 pays et plus de 48 000 établissements dans le monde participent à la démarche. En France, Eco-Ecole est développé depuis 2005 par l'association Teragir, signataire d'une convention-cadre de partenariat avec l'Éducation nationale. Le programme Eco-Ecole est ouvert à tous les établissements scolaires, publics et privés, de la maternelle au lycée et la participation au programme est gratuite. Les inscriptions sont ouvertes toute l'année.

DES PROJETS OUVERTS SUR LEUR TERRITOIRE



Eco-Ecole est un programme qui fédère et mobilise l'ensemble des acteurs d'un établissement scolaire et du territoire (élus locaux, associations, parents d'élèves, etc.) autour d'un projet commun d'Éducation au développement durable (EDD), qui vise à aider les élèves à mieux comprendre le monde qui les entoure et acquérir les compétences pour y participer.

UN ACCOMPAGNEMENT ET DES OUTILS ADAPTÉS



Teragir offre gratuitement aux établissements scolaires participants un accompagnement dans la mise en œuvre concrète de leur projet. Le programme propose une **méthodologie en sept points** et des **outils** approfondis pour les porteurs et porteuses de projet disponibles dans une **Boîte à outils**. Il leur propose également des **ressources** ciblées pour les guider dans leur projet s'appuyant sur les **huit thématiques** proposées relatives au développement durable : alimentation, biodiversité, climat, déchets, eau, énergie, santé et solidarités, et des outils sur les 17 Objectifs de développement durable (ODD) définis dans l'**Agenda 2030**. Plus de 150 structures Relais locaux, conventionnées et formées par Teragir, complètent son action dans les territoires.

L'IMPLICATION DES ÉLÈVES, UN AXE CLÉ



Les élèves sont la force motrice des projets Eco-Ecole. Impliqués du début à la fin du projet, ils participent à la mise en œuvre des étapes de la méthodologie. Ils sont actifs au sein du comité de suivi du projet et participent à l'élaboration du diagnostic et du plan d'action, ainsi qu'à sa mise en place et son évaluation.

UN LABEL QUI VALORISE LES PORTEURS ET PORTEUSES DE PROJETS



Chaque année, les établissements engagés dans le programme peuvent demander le label Eco-Ecole, Eco-Collège ou Eco-Lycée pour le projet mené. Source de reconnaissance pour tous les participants et participantes, les quatre niveaux de labellisation récompensent l'engagement et la mobilisation active des écoles et établissements scolaires. En 2023, 916 établissements ont été labellisés.

Soutenu financièrement par



Et en partenariat avec

